



ASSOCIATION KOTATSU

炬燵
合居
道

INSCRIPTION IAIDO

SAISON 2026 – 2027

I
A
I
D
O

NOM			
PRENOM			
DATE DE NAISSANCE		LIEU DE NAISSANCE	
ADRESSE			
TELEPHONE (FIXE OU PORTABLE)			
Adresse e-mail			
Conformément à la loi "Informatique et liberté" du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition			

LICENCE - OBLIGATOIRE AUPRES DE LA FFJDA

LICENCE :	56€	COTISATION	200 €
Payable à l'inscription par chèque.	Détail du paiement de la cotisation*		
1 ^{er} règlement	Licence + part cotisation		
2 ^{em} règlement	Cotisation		
3 ^{em} règlement	Cotisation		
4 ^{em} règlement	Cotisation		

Les paiements par chèques s'effectuent à l'inscription et sont encaissés aux dates prévues conjointement (4 échéances maximum).

NOTA :

- Réduction 20% pour les étudiants de moins de 25 ans sur présentation de justificatif,
- Réduction de 15 % pour les personnes inscrites à France travail sur présentation de justificatif.

Chèques vacances acceptés sauf pour la licence.

DOCUMENTS A FOURNIR :

- ☐ Certificat médical pour la pratique du IAIDO
- ☐ Souscription licence CNKDR



AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOS POUR COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION (SITE, FACEBOOK, ARTICLE DE PRESSE, Moyen de communication de l'association...)

☐ OUI

☐ NON

REGLEMENT INTERIEUR

Cadre de l'inscription

L'objectif général de l'association est d'enseigner et promouvoir le iaido.

Deux écoles sont proposées : SEITE IAI et MUSO SHINDEN RYU. Le iaido se pratique avec un sabre « laïto » ou au bokuto (bokken) D'autres techniques que le iaido pourront être abordées avec le bokuto et le Jo.

L'association propose des cours toute l'année, hors vacances scolaires. Les salles de pratique sont alors fermées. Une autorisation exceptionnelle de pratique durant les vacances, excepté celles d'été, peut être demandée à la Direction des équipements de la ville de Brest.

Lorsque les horaires subissent des changements, les adhérents et détenteurs de l'autorité parentale pour les mineurs seront avisés, autant que possible, à l'avance durant les cours, par courriel ou par le biais de l'application "Treebal" par l'équipe éducative. Les enseignants assurent les cours. Il n'y a pas de cours de niveau.

L'inscription est valable pour la durée des cours soit 10 mois :

- Exemple septembre 2025 à juin 2026
- Si elle a lieu en cours d'année elle se termine aussi en juin. La règle de la proratisation s'applique. Aucun report de date, de délai supplémentaire ne seront acceptés.

Les plannings des cours sont susceptibles de modification à chaque rentrée scolaire en septembre.

Une adhésion est payante et obligatoire ; elle regroupe les frais de structure et l'adhésion à l'association ainsi que la licence obligatoire.

L'association est ouverte à tous à partir de 13 ans avec 3 séances d'essai pour valider la volonté de poursuivre et l'aptitude à suivre les cours. Les enseignants sont responsables des adhérents mineurs uniquement durant les cours, en dehors de ce temps, les parents sont seuls responsables de leurs enfants.



Pratique du iaido

Les cours sont assurés par les enseignants et il n'y a pas de cours par niveau.

L'association ayant vocation à être lieu d'enseignement et de formation, les enseignants pourront proposer à leurs élèves les plus expérimentés de s'essayer à l'encadrement sous leurs directives.

Les enseignants peuvent faire passer les « kyu » du 6^{em} au 1^{er} Kyu. Les passages sont liés à leur niveau. Ils ne sont pas obligatoires.

Des stages de perfectionnement seront proposés tout au long de l'année par l'association, hors des horaires habituels. Leurs tarifs n'est pas compris dans les frais d'inscription.

Basique de l'étiquette au iaido

Se déchausser avant d'entrer dans le dojo.

Salut au dojo à chaque entrée ou sortie.

Salut au sabre à chaque fois que le sabre doit être mis ou retiré.

Toute séance implique un salut groupé de début et de fin où l'on salue à minima le shomen, l'enseignant et son sabre. Pour les saluts groupés, tous les pratiquants doivent s'aligner sur le pratiquant le plus haut gradé et le plus expérimenté.

Lors de la pratique, un sabre n'est jamais posé, lame au clair, ni ne traîne sur dans le dojo. Il doit être déposé dans sa saya, son fourreau, lame vers l'extérieur du dojo, pointe à l'opposé du shomen. Ainsi positionné, tous sont préservés. De même, une posture d'attente s'effectue lame rangée ou parallèle au corps, pointe vers le ciel et dos de la lame vers soi, de sorte à toujours en avoir en le contrôle.

Code moral (Bushido)

Le bushido est basé sur 7 valeurs centrales qui définissent un cadre moral et les comportements associés.

Ces vertus sont :

- **GI** (la droiture) : dans la vie quotidienne, ce principe peut se traduire par un comportement éthique et des choix conscients qui reflètent nos valeurs fondamentales.
- **Yu** (courage) : Affronter ses peurs de manière réfléchie pour pouvoir s'améliorer.
- **Jin** (Bienveillance) : La connaissance acquise à force d'entraînement intense doit être mise au service de tous. L'empathie renforce la cohésion entre adhérents.
- **Rei** (Politesse et respect) : Votre sensei le restera à vie. Sans respect et courtoisie, le dialogue n'existe pas.



- **Makoto** (sincérité) : Ne pas se mentir à soi-même. Dire les choses tel quelles sont sans transformer la vérité ou mentir par omission.
- **Meiyo** (Honneur) Vertu essentielle des samouraïs. Aujourd'hui cela revient à respecter ses engagements. Etre conscient de l'impact de ses actions et de leur impact sur les autres
- **Chugi** (loyauté) : c'est un engagement envers ses valeurs, ses partenaires et l'association.

Le pratiquant

Le pratiquant s'engage à assister au cours dans son intégralité : il ne peut quitter sans avoir préalablement informé l'enseignant en début de cours.

Le pratiquant s'engage à respecter les lieux, les horaires, les personnes et les consignes données par l'enseignant. Plus largement, il s'engage à respecter l'étiquette, c'est-à-dire le Reigi-saho, code de politesse. Il s'agit d'une attitude respectueuse envers autrui. L'étiquette joue un rôle très important dans le laïdo où elle est particulièrement élaborée et est notamment garante de sécurité. Elle suit les règles du Bushido, la voie du guerrier.

L'étiquette est empreinte de bon sens et exprime la rigueur et le respect des uns envers les autres, quel que soit leur relation ainsi que le respect pour l'art martial et ceux qui ont transmis leur savoir depuis de nombreuses générations. L'étiquette est un moyen de revenir à l'humanité.

Avertissements

Tout manquement aux règles stipulées précédemment est passible d'une suspension partielle ou totale de l'adhérent.

L'association n'est pas tenue pour responsable en cas de vol, perte ou dégradation de tout objet personnel appartenant aux pratiquants.

« Lu et approuvé » NOM Prénom

Date et signature